

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

RESTRICTED

W(72)2
27 avril 1972

Distribution limitée

PROGRAMME DES REUNIONS

Note du secrétariat

Le programme de réunions ci-après, envisagé pour la période mai-juin 1972, est communiqué aux parties contractantes à titre indicatif. Il s'agit d'un projet nécessairement incomplet qui peut être complété et révisé en consultation avec les présidents des comités et groupes de travail intéressés et avec les parties contractantes. Un aérogramme de convocation sera envoyé comme de coutume pour chaque réunion et en annoncera la date définitive.

Mai

- 1-3 Comité de l'agriculture - Groupe de travail des techniques et modalités
- 8- Groupe de travail des adhésions aux Communautés européennes
- 10 Comité exécutif de l'Arrangement concernant certains produits laitiers
- 15-19 Comité du commerce des produits industriels -
Groupe de travail n° 3 - Normalisation
- 23-26¹ Comité du commerce des produits industriels -
Groupe de travail n° 4 - Régimes de licences
- 30 Groupe d'experts de l'aide aux aménagements de structure

Juin

- 5-7 Comité des textiles de coton
- 8-9 Comité de l'agriculture
- 13-16 Comité du commerce des produits industriels -
Techniques et modalités
- 19-23 Comité du commerce des produits industriels -
Groupe de travail n° 1 - Subventions à l'exportation
puis
Groupe de travail n° 2 - Documents d'importation

¹Le Groupe de travail n° 1 tiendra aussi, pendant cette période, une brève réunion afin d'organiser ses travaux en matière de subventions à l'exportation.

Juin (suite)

- 19-23 Comité des restrictions à l'importation (balance des paiements)
- 26-28 Groupe de travail de l'accession de la Hongrie
- 27-30 Groupe de travail de l'étude tarifaire - Etude sur les possibilités d'exécution
- 29-30 Comité des restrictions à l'importation (balance des paiements) (suite)

En outre, se réuniront également:

- le Conseil,
- le Comité du commerce et du développement,
- le Comité du commerce des produits industriels (en plus des réunions mentionnées ci-dessus),
- le Groupe de travail de l'association entre la Communauté économique européenne et la Turquie et
- le Groupe de travail de l'association CEE/Tanzanie, Ouganda et Kenya.